

Communication des élus Traid-Union de juin 2023**Economie en bref**

Le second trimestre voit se profiler un fort ralentissement de l'activité qui impactera l'ensemble des ESN, charge à notre direction générale d'anticiper au mieux et de se démarquer de la concurrence dans sa capacité et rapidité à répondre et à s'adapter. Deux signes qui ne trompent pas : les interchantiers en nette augmentation et la diminution du volume de sous-traitance.

Le **CA (chiffre d'affaires) groupe** affiche une belle **progression à deux chiffres** avec cependant un **résultat à la traîne**. La **France** (Conseil/Intégration & Real Estate) présente pour le mois d'avril un **CA** en léger **retrait** par rapport au **budget** mais au-dessus du V2 (trop timoré ?), en croissance tout juste positive et une marge réduite à peau de chagrin. Le CA cumulé à fin avril reste très correct, au-dessus du budget et du V2 et en progression par rapport à l'année dernière, à l'instar du résultat. Il est toutefois à craindre que les beaux résultats du T1 ne soient bientôt ternis.

Pour l'instant, ça tient encore mais les perspectives sont de plus en plus incertaines

La perle de mai !

Lors d'âpres négociations pour que le télétravail entre (enfin) dans les pratiques de la société, **Traid-Union** avait obtenu et signé un accord télétravail révisable, que la CFDT avait refusé de signer au prétexte que le nombre de jours obtenu était insuffisant. Imaginez donc l'étonnement de vos élus **Traid-Union** au CSE du mois de mai lorsqu'une élue CFDT a dit, sans trembler du museau, que le télétravail constituait une régression des conditions de travail des salariés ! Cherchez l'erreur !!

Avec plus de 90% des salariés plébiscitant le télétravail, la position de la CFDT refusant de signer l'accord et mettant en avant une dégradation des conditions de travail, va à l'encontre des intérêts des salariés, démontrant à nouveau son éloignement du terrain et de vos préoccupations.



Vos élus Traid-Union eux, poursuivent les négociations afin d'améliorer vos conditions de travail.

**SAP Concur  : on en reprend pour 4 ans ?**

Le nouvel outil de saisie des frais **SAP Concur** vit sa première clôture. Les retours arrivent et les critiques ne sont pas des moindres : difficultés à installer et/ou utiliser l'application sur mobile, **impossibilité pour les assistantes de visualiser certains justificatifs, de corriger certaines informations contrairement à l'ancien outil**, obligation de passer par l'écran de calcul de distance avant de pouvoir saisir/modifier les frais kilométriques et obligation de charger la carte grise en justificatif à chaque fois ! Il n'avait fallu que 4 ans pour obtenir cette évolution demandée par tous dans Expense. Nous étions donc en droit de penser que ce nouvel outil SAP Concur ne comporterait aucune régression. **Que nenni !** Allons-nous devoir attendre encore 4 ans pour voir ces régressions corrigées ?

Les assistantes vont-elles devoir travailler pendant 4 ans avec un outil dégradé ?

N'hésitez pas à remonter à vos élus Traid-Union les impacts de cet outil sur vos saisies de note de frais

Biométrie - Le saviez-vous ?

La biométrie, issue de l'anthropométrie judiciaire créée par Alphonse Bertillon en 1882, est principalement utilisée à des fins de reconnaissance, d'authentification/identification et regroupe différentes techniques, notamment la reconnaissance faciale, la reconnaissance de l'iris et la reconnaissance des empreintes digitales (voir notre communication syndicale pour une première utilisation concrète à Sopra Steria).

Les données biométriques sont des données à caractère personnel car elles permettent d'identifier une personne.

